

Connaître son exposition au risque sismique

Le risque sismique en Occitanie

Plus de 3 000 séismes sont recensés chaque année dans les Pyrénées dont 500 en Occitanie. La plupart sont imperceptibles, mais certains s'avèrent dommageables ou destructeurs.

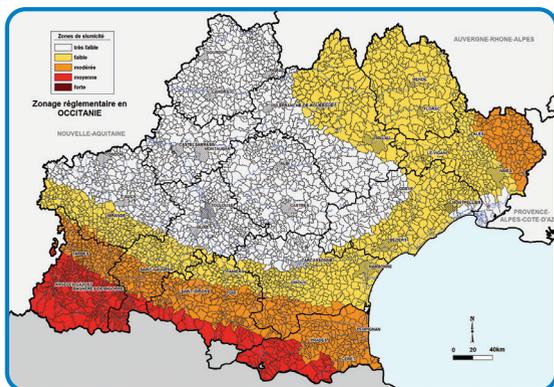
Exemples de séismes historiques

- **1967 / Arette** / magnitude 5,1 / intensité à l'épicentre VIII (*destructions, ressenti jusqu'au Pays basque*)

- **1660 / Bigorre** / magnitude 6,2 / intensité à l'épicentre IX (*destructions importantes, ressenti jusque dans le Poitou et le Languedoc*)

Carte de l'aléa sismique

La France est découpée à l'échelle communale en cinq zones de sismicité croissante. Les reliefs pyrénéens connaissent une sismicité moyenne (zone 4), mais d'autres régions de l'Occitanie ont une sismicité plus faible (zone 3 ou 2). Comment savoir dans quelle zone sismique est votre commune ? Consultez le site Errial / Géorisques.



Carte de zonage sismique de l'Occitanie (2017)

2

Lexique

Séisme

vibration du sol provoquée par une libération brutale d'énergie au niveau d'une faille. Les ondes se propagent dans les roches en profondeur et peuvent être amplifiées par le relief et la couverture sédimentaire.

Épicentre

point de la surface terrestre où les ondes produites par un séisme arrivent en premier.

Magnitude ou intensité ?

Magnitude :

quantité d'énergie libérée, calculée à partir d'un enregistrement du séisme. Ce n'est pas une «échelle»... et pas forcément la magnitude de Richter (ou locale).

Intensité :

degré de sévérité de la secousse au sol (ressenti de la population, dégâts matériels) estimé sur une échelle de I à XII.

Numéros d'urgence :

Ne téléphoner qu'en cas d'urgence pour ne pas encombrer les lignes téléphoniques.

Numéro d'urgence européen : **112**
Numéro d'urgence sourds et malentendants : **114**

Une question sur le risque sismique ?

- Centre pyrénéen des risques majeurs (CPRIM) / www.c-prim.org / 06 26 43 33 35
- Observatoire Midi-Pyrénées (OMP) / Réseau de surveillance sismique des Pyrénées (RSSP) / rssp.irap.omp.eu / 05 61 33 29 29
- Association française du génie parasismique (AFPS) / www.afps-seisme.org / 01 85 34 33 19



3



BIEN SE PRÉPARER ET RÉAGIR

face au risque sismique

S'il n'est pas possible de prédire les séismes, il existe des moyens de réduire le risque par des actions de prévention.



Connaître son exposition au risque

Voir en page 2

Construire parasismique

Consultez et appliquez les normes de construction limitant le risque d'effondrement d'un bâtiment sur ses occupants en cas de séisme.

Connaître les bons réflexes

Que faire avant, pendant et après un séisme : Voir au verso

1

AVANT se préparer



Anticipez !

Contrôlez et renforcez les éléments non structuraux de votre habitation (ex. cheminées). Fixez les meubles aux murs et enlevez les objets lourds placés en hauteur.

Repérez des zones sûres

Identifiez à l'avance les zones où l'on peut se protéger (dans un encadrement, sous une table...).

Assurez-vous que les issues sont dégagées. Renseignez-vous sur l'existence de points de rassemblement près de chez vous.



Le kit d'urgence

Préparez un kit d'urgence : trousse de premiers secours, eau, aliments caloriques, lampe torche, sifflet, radio, piles, vêtements chauds, copie des papiers, argent...



PENDANT se protéger



Dans un bâtiment : abritez-vous !

Dès la première secousse, baissez-vous, protégez-vous la tête et agrippez-vous. Choisissez un meuble solide, un mur porteur ou un angle. Éloignez-vous de tout ce qui peut chuter et des surfaces vitrées.

Quand évacuer ?

Évacuez (dans le calme) dès que cela vous est physiquement possible, surtout si vous êtes au rez-de-chaussée et proche d'une sortie. Si c'est impossible (secousses trop fortes, sortie trop éloignée), continuez à vous abriter sur place. Dans tous les cas, n'empruntez jamais les ascenseurs.



Hors d'un bâtiment : éloignez-vous !

À l'extérieur, éloignez-vous des bâtiments, poteaux et fils électriques, arbres et reliefs. En voiture, arrêtez-vous dans un endroit dégagé et restez dans le véhicule.



APRÈS réagir



Quittez le bâtiment !

Dès la fin des secousses, prenez uniquement votre kit d'urgence et évacuez le bâtiment.

Restez vigilant



Ne retournez dans un bâtiment qu'avec le feu vert des autorités. Attention aux répliques sismiques et aux effets secondaires (feu, glissement de terrain, tsunami...).

Informez-vous

Écoutez une radio publique pour connaître les consignes des autorités. N'utilisez votre téléphone qu'en cas d'urgence pour ne pas encombrer les réseaux. Rendez-vous dans un point de rassemblement s'il y en a un à proximité.

